

Date de convocation : 08/04/2024

Date d'affichage : 08/04/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU LUNDI 15 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le quinze avril à 18h00, les Membres du Conseil Communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Val de Scie - Auffay, sur convocation de Monsieur Olivier BUREAUX, Président.

**Numéro SP : 2.1**

**202404-36\_Approbation de la modification simplifiée n°1 du PLU de Bacqueville-en-Caux** **Unanimité**

Date du vote : 15/04/2024 - 20h49

Mode de scrutin : Public

Votants : 79

Voix totales : 79

Non votés : 1

Voix exprimées : 78

Taux d'abstention : 0,0%

Majorité simple des voix exprimées

1 - Pour	<b>78 Voix</b>	<b>100,00%</b>
2 - Contre	<b>0 Voix</b>	<b>0,00%</b>
3 - Abstention	<b>0 Voix</b>	
4 - Ne prend pas part au vote	<b>0 Voix</b>	

**Votants 12 procurations 78**

Arnaud Adam (Donne procuration à Mickaël Quibel), Guy Auger, Josette Avenel, Marie-France Beaucamp, Eric Beranger, Jean-Yves Billore-Tannah (Donne procuration à Myriam Delaunay), Jean-François Bloc, Victor Boucher, Françoise Boudin, Olivier Bureaux, Thérèse Calais, Pascal Capron, Pascal Carpentier, David Chandelier, Christian Clet, Sabrina Cole (Donne procuration à Charline Francois), Chantal Cottereau, Christine Cressent, Blandine Das, Etienne Delarue, Williams Delarue, Myriam Delaunay, Alain Depreaux, Sophie Dore, Emmanuel Dubosc, Fabrice Dubus, Jean-François Duclos, Henri Dupuis, Caroline Dupuy, Denis Fauvel, Charline Francois, Patrice Gille, Philippe Gosse, Stephane Grindel, Vincent Grizard, Olivier Halbourg (Donne procuration à Bernard Pade), René Havard, Franck Hericher, Monique Houssaye, Frédéric Jobit (Donne procuration à Emmanuel Dubosc), Jacques Lagnel, Dominique Laplace (Donne procuration à David Chandelier), Sylvain Lasnon, Guy Le Verdier, Christine Leclerc (Suppléant de Paul Potel), Olivier Leconte (Donne procuration à Nicolas Leforestier), Didier Ledrait, Philippe Lefebvre, Edouard Leforestier, Nicolas Leforestier, Eric Lerond, Christophe Leroy, Marie-Christine Levasseur, Claudine Malvault (Donne procuration à Chantal Cottereau), Christophe Maret (Suppléant de Jean-Christophe Dalle), Stéphane Masse, Renée Masseline (Suppléant de Jean-Luc Corniere), Joseph Maussion, Aline Morel, Bernard Pade, Gilles Paumier, Marc Petit, Denis Quesnay, Mickaël Quibel, Marinette Raillot (Donne procuration à Sylvain Lasnon), Alain Ratieville, Vincent Renoux (Donne procuration à Philippe Gosse), François Roger, Hervé Rolland (Donne procuration à Pascal Carpentier), Laurent Servais-Picord (Donne procuration à Olivier Bureaux), Christian Suronne, Jean-Marie Tabesse, Ludovic Tremblay, Laurette Troche, Pascal Vallee, Michel Vanderplaetsen, Robert Vegas, Agnès Vicentini.

**Non Votants 0 procurations 1**

Arnaud Dubois.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200068534-20240415-202404-36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2024

Affichage : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



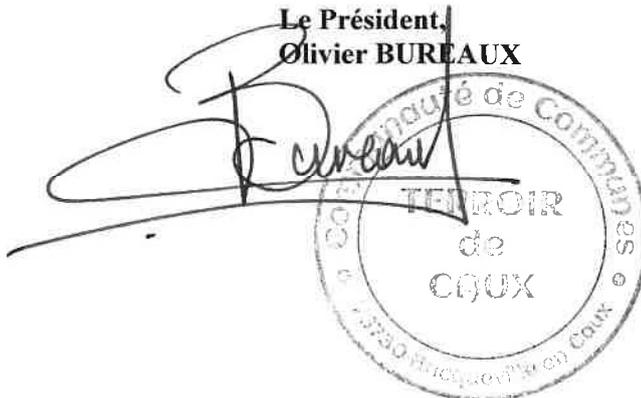
Vu :

- Le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L153-45 à L153-48,
- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Bacqueville-en-Caux approuvé le 12 décembre 2016 par le Conseil municipal,
- L'article 12 du décret n° 2015-1783 du 28 décembre 2015 relatif à la partie réglementaire du livre Ier du code de l'urbanisme et à la modernisation du contenu du PLU, précisant que les dispositions des articles R. 123-1 à R. 123-14 du code de l'urbanisme dans leur rédaction en vigueur au 31 décembre 2015 restent applicables aux PLU qui font l'objet, après le 1er janvier 2016, d'une procédure de modification ;
- L'arrêté préfectoral du 16 novembre 2016 portant création de la Communauté de communes Terroir de Caux à compter du 1er janvier 2017 comprenant le transfert de la compétence « plan local d'urbanisme »,
- L'avis conforme n°2023-5089 du 23 novembre 2023 de l'autorité environnementale dispensant d'évaluation environnementale de la modification simplifiée n°1 du PLU de Bacqueville-en-Caux
- La délibération du Conseil communautaire de la Communauté de communes Terroir de Caux en date du 11 décembre 2023 décidant de ne pas réaliser une évaluation environnementale,
- La délibération du Conseil communautaire de la Communauté de communes Terroir de Caux en date du 11 décembre 2023 fixant les modalités de mise à disposition du dossier de modification au public,
- La notification du projet de modification simplifiée par courrier remise le 21 décembre 2023 à la Commune de Bacqueville-en-Caux,
- Les notifications du projet de modification simplifiée aux personnes publiques associées,
- Les avis des personnes publiques associées (PPA):
  - Avis de Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) Normandie du 23 janvier 2024,
  - Avis du PETR Pays Dieppois – Terroir de Caux du 25 janvier 2024,
  - Avis de la Chambre d'Agriculture de la Seine-Maritime du 30 janvier 2024,
  - Avis de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de la Seine-Maritime du 2 février 2024,
  - Avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Rouen Métropole du 27 février 2024,
- La mise à disposition du dossier de modification simplifiée au public du mardi 6 février 2024 au vendredi 8 mars 2024 inclus,
- L'absence d'observation du public sur le projet de modification simplifiée,
- Le bilan de la mise à disposition du dossier au public et la liste des modifications apportées au dossier de modification simplifiée du PLU de Bacqueville-en-Caux (annexe 06),
- Le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Bacqueville-en-Caux (annexe 07) adapté pour tenir compte des avis de personnes publiques associées ;

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et l'unanimité :

- **ADOpte** le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Bacqueville-en-Caux,
- **DIT** que la présente délibération fera l'objet d'un affichage pendant un mois en mairie de Bacqueville-en-Caux et au siège de la Communauté de communes,
- **PRECISE** que mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département,
- **PRECISE** que le dossier est consultable aux jours et heures habituels d'ouverture au public, en mairie de Bacqueville-en-Caux et au siège de la Communauté de communes, 11 route de Dieppe, 76730 BACQUEVILLE-EN-CAUX,
- **PRECISE** que le PLU modifié sera publié sur le portail national de l'urbanisme,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant.

Le Président,  
Olivier BUREAUX



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200068534-20240415-202404-36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2024

Affichage : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

